



PARIS, le 22 mars 2021

Monsieur le Ministre,

MURIEL JOURDA
SÉNATEUR DU
MORBIHAN

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation financière des bars épiceries qui ne font l'objet d'aucune aide.

En effet, ces commerces ont pu poursuivre l'activité d'épicerie mais ont évidemment dû fermer leur activité de bar pendant de nombreux mois et encore aujourd'hui.

SERGE BABARY
SÉNATEUR DE
L'INDRE-ET-
LOIRE

Or, quand bien même l'activité d'épicerie a pu générer un chiffre d'affaires en augmentation pendant les mois de confinement, c'est bien l'activité de bar qui génère la marge.

PRÉSIDENT DE
LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE
AUX
ENTREPRISES

Ces établissements sont donc en difficulté alors qu'ils sont souvent le dernier commerce en zone rurale.

Il nous semble d'autant nécessaire de prévoir un dispositif rapide d'indemnisation pour cette double activité sauf à abandonner ces entreprises et à laisser les zones rurales s'appauvrir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Serge BABARY
Sénateur de L'Indre-et-Loire

Muriel JOURDA
Sénateur du Morbihan

Monsieur Alain GRISET
*Ministre délégué auprès du ministre
de l'Économie, des Finances et de la
Relance, chargé des Petites et
Moyennes Entreprises*
139 rue de Bercy
75572 PARIS